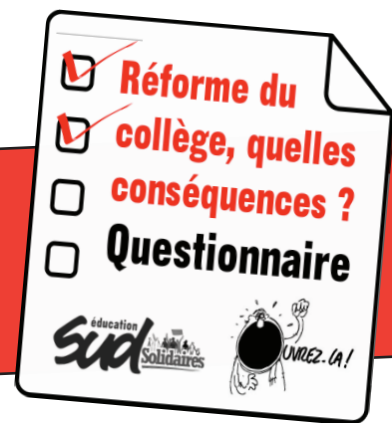


# « Réforme du collège : Et voilà l'travail ! »

**BILAN N°3/3 Pédagogie**  
**ENQUÊTE NATIONALE DE SUD ÉDUCATION**  
**AUPRÈS DES PERSONNELS DE COLLÈGES**



À la rentrée 2016, le gouvernement a mis en place une réforme des cycles et des enseignements en collège. Afin d'évaluer les conditions de travail des personnels, SUD Éducation a lancé une enquête en ligne à laquelle plus de 600 personnes ont répondu ! Les résultats en disent long sur l'impact de cette réforme sur la vie des enseignant-e-s.

« Peu ou pas de co-intervention, peu ou pas de temps de concertation, chacun fait finalement l'EPI de son côté »

Les EPI sont-ils de vrais projets interdisciplinaires élaborés et mis en œuvre collectivement ?	Oui	Non	Ne se prononce pas
	35%	53%	11%

« Cette réforme, en multipliant le nombre de postes partagés au sein de l'équipe par suppression d'heures, rend au contraire beaucoup plus difficile la communication et la coordination au sein de l'équipe. »

Les EPI sont-ils organisés en co-intervention ?	Oui	Non	Ne se prononce pas
	20%	72%	8%

« Il manque des heures de co-enseignement pour que les élèves voient encore mieux l'intérêt de travailler ensemble et cessent de percevoir les cloisons entre les matières. »

Pratiquez-vous davantage d'interdisciplinarité ?	Oui	Non	Ne se prononce pas
	24%	70%	6%

« On voit arriver la nécessité qu'un seul prof enseigne les trois disciplines [SVT, physique et techno] à une classe et c'est la merde... »



L'interdisciplinarité était déjà mise en place dans beaucoup d'établissements. Les collègues qui ne la pratiquaient pas auparavant continuent de travailler de leur côté. Les EPI sont souvent considérés comme « fictifs ». En effet, aucun temps de concertation n'a été mis en place nationalement pour permettre aux collègues d'effectuer un véritable travail interdisciplinaire.

Par ailleurs, instrumentalisée par la hiérarchie, cette interdisciplinarité recèle de vrais dangers : remplacement par des collègues de l'établissement, fusion des cours voire disparition de certaines matières...

« Comment les enseignant-es peuvent-ils-elles assumer autant de remise en cause de leur méthode en même temps sur les cours, les AP, les EPI, l'évaluation, et encore une fois sur tous les niveaux en même temps ? »

Les EPI sont-ils organisés en groupe ?	Oui	Non	Ne se prononce pas
	20%	72%	8%

« Inégalités d'organisation entre les classes. »

L'accompagnement personnalisé est-il organisé en classe entière ?	Oui	Non	Ne se prononce pas
	53%	38%	8%

« Je me retrouve avec 6h d'AP par groupe de 15 élèves, les groupes pouvant changer d'une semaine à l'autre. Ainsi je me retrouve avec l'équivalent de 300 élèves supplémentaires... »

L'AP permet-il de faire face à la difficulté scolaire ?	Oui 13%	Non 71%	Ne se prononce pas 16%
---	------------	------------	---------------------------

« L'AP en classe entière ne résout rien des problèmes rencontrés, c'est un mauvais ragoût entre saupoudrage et bachotage »



Les enseignant-es sont globalement insatisfait-es de la mise en place de l'AP qui, pour des raisons d'emploi du temps et de moyens, se tient trop rarement en groupes. Et lorsque cela est possible, les disciplines sont mises en concurrence pour que les 26 heures élèves ne soient pas dépassées; il n'y a pas suffisamment d'heures pour que toutes les matières puissent dédoubler leurs classes ou organiser des groupes. Des collègues soulignent également que la réforme des cycles pose problème pour les élèves de SEGPA qui sont intégré-e-s dans les classes de 6ème classique « aux mépris des besoins spécifiques de ces élèves », « le tout au prétexte fallacieux que ces élèves feraient partie du cycle 3 alors qu'elles ont un niveau de cycle 2 ».

« Il y a maintenant un flicage par la/le chef-fe d'établissement et/ou l'IEN qui doivent valider que cela est bien en ordre avec la réforme. »

Votre liberté pédagogique a-t-elle été restreinte ?	Oui 37%	Non 53%	Ne se prononce pas 10%
---	------------	------------	---------------------------

« La liberté est restreinte et nous force à ruser !!! »



Si la majorité des collègues ne ressentent pas que leur liberté pédagogique a été restreinte, elles sont nombreuses/eux à souligner la difficulté que représente un changement de programme et de pratique organisé sur tous les niveaux. Des « cours déguisés en EPI pour faire plaisir à la hiérarchie », à la perte « de 25 % de notre temps de travail avec les classes » à cause des AP et des EPI organisés sur les heures disciplinaires, en passant par la perte du nombre d'heures élèves (langues, sciences, français 3ème...), les enseignant-e-s croulent sous une charge de travail colossale et dénoncent le manque de formation aussi bien que les conséquences négatives pour les élèves.

Quoi qu'il en soit, il ressort que la place faite à l'AP, aux EPI ou que les freins qu'on tente de mettre à notre liberté pédagogique sont très variables d'un établissement à l'autre. Cela n'est qu'une illustration de la mise en cause du collège unique.

éducation  
**SUD**



**pour un autre collège!**

**Pour un collège égalitaire, SUD éducation revendique :**

- ➔ Des effectifs réduits pour toutes et tous. Nous revendiquons une baisse des effectifs par classe pour atteindre 20 élèves maximum en collège ordinaire, 16 en éducation prioritaire, 12 en SEGPA, les élèves en intégration et inclusion devant être comptabilisé-e-s dans les effectifs des classes. Nous revendiquons des dédoublements nationaux sur la moitié des horaires d'enseignement dans toutes les matières.
- ➔ Un collège réellement unique avec un enseignement polytechnique qui garantisse à tou-te-s les élèves l'exploration de tous les types de savoirs, qu'ils soient manuels, techniques, artistiques ou théoriques, reposant sur des pratiques pédagogiques coopératives et émancipatrices.
- ➔ La réduction du temps de travail. Nous revendiquons pour les enseignant-e-s que 3 heures soient soustraites des obligations de services pour être consacrées à la concertation, dans le cadre d'une baisse du temps de travail à 14h de classe par semaine + 3h de concertation.
- ➔ L'autonomie des équipes et non des chef-fe-s d'établissement : vers l'autogestion.